

Mission sauvegarde du patrimoine : 2024 en point de mire

Appel à projets



Mission sauvegarde du patrimoine : 2024 en point de mire

missionbern.fr/signaler-un-site. Propriétaires, associations, communes et passionnés de patrimoine sont invités à identifier les sites en péril partout en France métropolitaine et dans les collectivités d'outre-mer. Ces signalements peuvent être effectués tout au long de l'année.

- l'intérêt patrimonial et culturel ;
- l'état de péril ;
- la maturité du projet ;
- son impact sur le territoire et le projet de valorisation.

Des résultats tangibles